

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Plessisville, tenue le lundi 9 septembre 2024, à 19 h, à l'hôtel de ville de Plessisville, au 1700, rue Saint-Calixte, Plessisville.

Sont présents : Monsieur Jean-François Labbé, maire suppléant
Membres du conseil provisoire :
Sylvain Beaudoin Jonathan Dubois
Joanie Bédard Marc Gendron
Rémi Brassard Annick Héon
Valérie Desrochers Martin Nadeau
Bélinda Drolet

Est présent
virtuellement : Membre du conseil provisoire :
Marc Morin

Sont également
présentes : Madame Justine Fecteau, directrice générale
Maître Geneviève Ferland Lamontagne, greffière

Est absente : Membre du conseil provisoire :
Christine Gingras

Formant quorum avec et sous la présidence du maire, monsieur Pierre Fortier.

**RÉSOLUTION
N° 323-24**

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par madame Valérie Desrochers

Et résolu

D'OUVRIR la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION
N° 324-24**

OCTROI DE CONTRAT - PAVAGE BOULEVARD DES SUCRERIES

Proposé par madame Bélinda Drolet

Et résolu

DE RETENIR la soumission d'excavation EMP inc. pour la réfection complète du pavage du boulevard des Sucrieries pour 60 275 \$, excluant les taxes applicables, le tout conformément à la soumission reçue.

Il est de plus résolu d'autoriser madame Vicky Labranche, directrice du développement durable, à signer, au nom de la Ville de Plessisville, le contrat à intervenir entre les parties, s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION
N° 325-24**

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LE MTMD

Proposé par monsieur Marc Gendron

Et résolu

D'AUTORISER monsieur Pierre Fortier, maire, monsieur Jean-François Labbé, maire suppléant, et madame Justine Fecteau, directrice générale, à signer pour et au nom de la Ville de Plessisville l'entente de collaboration à intervenir avec le Gouvernement du Québec afin de confirmer leur participation financière à la préparation d'étude et de plans et devis concernant la fermeture de la rue Saint-Calixte à l'intersection de la route 116.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION
N° 326-24**

OCTROI DE CONTRAT - ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ, DE CONCEPTION ET IMPACT FINANCIER RELIÉ À LA FERMETURE DE L'INTERSECTION

La greffière fait lecture du procès-verbal d'ouverture des soumissions tenue le 8 juillet 2024 à 10 h, pour une étude reliée à la fermeture de l'intersection de la rue Saint-Calixte et de la route 116;

ATTENDU QUE la seule soumission reçue, soit celle de Les Services EXP inc. s'avère conforme;

ATTENDU QU'en vertu du protocole d'entente intervenu avec le Gouvernement du Québec, le ministère des Transports et de la Mobilité durable s'engage à payer une partie des coûts, soit environ 315 000 \$ excluant les taxes applicables;

Proposé par monsieur Martin Nadeau

Et résolu

DE RETENIR la soumission de Les Services EXP inc. pour l'étude reliée à la fermeture de l'intersection de la rue Saint-Calixte et de la route 116, pour 511 825 \$, excluant les taxes applicables, le tout conformément à la soumission reçue.

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur Pierre Fortier, maire, monsieur Jean-François Labbé, maire suppléant, et madame Justine Fecteau, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Plessisville, le contrat à intervenir entre les parties, s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS, conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sur proposition du président, la séance est levée à 19 h 03.

GREFFIÈRE

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE